



3 H 00 DE VTT D'ARCACHON

REGLEMENT

Article 1 : Lieu et date

La manifestation se déroulera le DIMANCHE 26 FEVRIER 2012 sur la commune d'ARCACHON (33120) LYCEE GRAND AIR (parking).

Article 2 A: Durée de l'épreuve et composition des équipes

La durée de l'épreuve est fixée à 3 heures de VTT en individuel ou en équipe de deux. Chaque coureur doit avoir 18 ans le jour de l'épreuve. L'épreuve peut être réalisée en équipe ou en individuel.

Un classement Sapeurs-Pompiers sera effectué ; les SP devront s'identifier sur les bulletins d'inscription et fournir obligatoirement l'attestation d'appartenance à l'UD SP de leur département. Les trois premières équipes scratch Sapeurs-Pompiers seront récompensées.

Le départ sera donné le 26 février 2012 à 10 h 00.
La fin de la course interviendra aux environs de 13 h 00.

Article 2B : Course enfants 12/14ans

Nous ouvrons la compétition aux jeunes de 12/14ans 1Heure de VTT en relais de deux. L'épreuve se déroulera sur un circuit 5 à 6km environ. Le départ sera donné le dimanche 26 Février 2012 à 13h45.

L'organisation se réserve le droit de différer l'horaire de départ en fonction des conditions particulières (climatiques ou autres...).

Les vélos utilisés devront être de type vélos tout terrain en bon état de fonctionnement (freins, pneumatiques,...).

Article 3 : Inscription et informations

Contacts et informations téléphoniques :

Inscription par courrier à l'adresse suivante :



»MR SOVILLA LAURENT 3H DE VTT
23 Rue Nicolas Boileau
33470 GUJAN MESTRAS



Mr SOVILLA Laurent : 06.26.97.56.43
Mr ROCHE Florent : 06.10.53.34.83

Mail : président@ocean-oxygene.fr

Site web : www.ocean-oxygene.fr

Dossiers d'inscription :

- 28 euros par équipe,
- 15 euros pour les individuels.
- 12 euros pour les équipes enfants 12/14ans.

Les chèques devront être libellés à l'ordre de « Océan Oxygène ».

- Envoyer une licence fédérale en cours de validité ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition de moins de trois mois. (valable également pour les 12/14 ans + ATTESTATION PARENTALE pour les mineurs)
- Aucune inscription le jour de la compétition ne sera prise en compte.

Programme :

- 08 h 00 – 9 h 30 : Récupération des dossards,
- 09 h 45 : Briefing adultes,
- 10 h 00 : Départ des adultes,
- 13 h 00 : Fin de la course,
- 13h 30 Briefing 12 / 14 ans
- 13h45: Départ course 12 / 14 ans
- 14h45: Fin de course 12 /14 ans
- 15h00: Remise des récompenses

Article 4 : Parking et sanitaire

Une aire de parking de 200 places sera à disposition à proximité du lieu de départ, au Lycée Grand Air, à compter de 7 h 00.

Les déchets des compétiteurs devront être mis dans des sacs poubelle, ces sacs devront être déposés dans des containers.

L'utilisation des barbecues est interdite sur le site.

Des douches et des WC seront à disposition au gymnase du Lycée Grand Air.

Toute dégradation du site pourra entraîner des poursuites.

Article 5 : Prestations

L'organisation prend en charge le bon déroulement des épreuves avec la collaboration d'un speaker ainsi qu'une Société de chronométrage pour réaliser les classements informatiques.

L'organisation met à disposition un ravitaillement.

Article 6 : Annulation ou interruption de l'épreuve

En cas de force majeure, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre la manifestation.

Aucun recours ne pourra être exercé contre l'organisation.

Le classement sera établi à partir du dernier pointage relevé à l'heure de l'interruption.

En cas d'abandon du compétiteur ou de l'équipe, quelle que soit la raison, les frais engagés seront conservés par l'organisation.

Article 7 : Assurance et sécurité

L'organisation informe les participants qu'il est de leur intérêt de posséder à titre personnel un contrat d'assurance en cas de dommages corporels.

L'organisation a souscrit un contrat d'assurance couvrant la manifestation.

Pour la sécurité des participants, il est rappelé que le port du casque rigide attaché est obligatoire sur l'ensemble du parcours.

Un poste de secours sera présent sur les lieux de la compétition.

Article 8 A: Consignes

Le classement sera fait sur le plus grand nombre de tours de 6 km effectués en 3 heures de temps.

En cas d'égalité sur le nombre de tours, le classement sera réalisé sur le meilleur temps effectué pour parcourir la totalité des tours en question.

Tout tour commencé devra être terminé.

Le parcours sera matérialisé par des points remarquables tels que de la ruralise et de la signalisation de directions.

Le parcours sera ouvert aux reconnaissances à pieds ou en VTT à partir de 8 h 00 jusqu'au briefing le 26 février 2012.

Le départ se fera sur la ligne de départ sera donné par un starter.

Le nombre de relais entre chaque participant reste libre.

Tout abandon devra être signalé à l'organisation.

Les relais s'effectuent seulement dans la zone prévue à cet effet, au risque d'une exclusion.

Le parcours doit être effectué en entier même en cas de panne pour être comptabilisé comme tour complet.

Seule l'assistance mécanique entre participants sera autorisée.

Toute tricherie constatée (coupes de parcours, assistances extérieures, comportements anti-sportifs ou dangereux, deux membres de la même équipe sur le parcours) entraînera l'exclusion de l'équipe ou du compétiteur.

Les participants et l'organisation acceptent que leur image soit utilisée sur tout support sans contre partie.

Article 8B : Consignes épreuve 12/14 ans

Les jeunes concurrents en relais de deux se verront faire 1Heure de VTT sur un circuit de 6km.

Leurs classements se feront sur le même principe que l'épreuve des adultes.

Seront récompensés les 3 premières équipes toutes confondues.

Les règles citées ci-dessus sont applicables sur cette même course. (Article 8A)

Article 9 : Classements et prix

Classement scratch équipe:

Seront récompensées :

- Les trois premières équipes hommes,
- Les trois premières équipes femmes ;
- Les trois premières équipes mixtes.

Classement scratch individuel :

Seront récompensés :

- Les trois premiers hommes,
- Les trois premières femmes.

Classement scratch enfants 12/14ans :

Seront récompensées :

- Les trois premières équipes.

Classement scratch équipes Sapeurs-Pompiers:

Seront récompensées :

- Les trois premières équipes Sapeurs-Pompiers toutes confondues.

La remise des récompenses se fera au gymnase du Lycée Grand Air

Le tirage au sort :

Un tirage au sort sera effectué avec divers lots à gagner.

Article 10 : Vol et dégradation

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation survenus avant, pendant et après l'épreuve.

Chaque coureur est responsable de l'ensemble de son matériel.

Toute chute d'un concurrent pendant l'épreuve, entraînant des dégradations de son matériel, ne pourra entraîner des poursuites à l'encontre de l'organisation.



Article 11 : Modification du règlement

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment sans préavis par l'équipe d'organisation jusqu'au 26 février 2012.

Article 12 : Acceptation du présent règlement

Le présent règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où leur dossier d'inscription est pris en compte par l'organisation.